

# 100 photos de nature

pour la liberté de la presse



préface de Nicolas Hulot

Minden Pictures

La croissance industrielle associée à l'esprit de lucre sans bornes d'entrepreneurs et de politiciens dénués de tout scrupule conduit, dans nombre de régions de la planète, à la destruction massive des ressources naturelles et à des atteintes irréversibles à l'environnement. Des médias, des journalistes, paient, parfois chèrement, leur combat pour dénoncer ces crimes et éveiller les consciences. C'est à eux que Reporters sans frontières dédie cet album, *100 photos de Nature pour la liberté de la presse*, publié en association avec l'agence Minden Pictures et mis en vente en septembre 2009 au prix de 9,90 €. Ces images témoignent de la beauté de notre planète. Elles décrivent un monde palpitant de vie mais délicat, fragile et de plus en plus menacé. Achetez-le, offrez-le, et donnez ainsi les moyens à Reporters sans frontières de continuer à mener son action.

## S O M M A I R E

<b>■ AU FIL DES JOURS</b>	<b>2 et 3</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nouveau président et nouveau bureau.</li> <li>● Hommage à Anna Politkovskaïa.</li> </ul>	
<b>■ RÉFLEXION</b>	<b>4</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Les Assises du journalisme à Strasbourg.</li> </ul>	
<b>■ LÉGISLATION</b>	<b>5</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Le secret des sources : une loi en panne.</li> </ul>	
<b>■ COMBATS</b>	<b>6</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Radio Erena, la voix libre de l'Érythrée.</li> <li>● Gaza : le livre noir.</li> </ul>	
<b>■ ASSISTANCE</b>	<b>7</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Des actions d'aide concrètes.</li> </ul>	
<b>■ ENQUÊTE</b>	<b>8</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Au Mexique, la bureaucratie autre ennemi des journalistes.</li> </ul>	

# Le courrier

NUMÉRO 22  
SEPTEMBRE  
OCTOBRE  
NOVEMBRE 2009  
PRIX : 1,50 €

## de Reporters sans frontières

**C'**est au moment où Reporters sans frontières est à un tournant de son histoire que le conseil d'administration m'a confié la présidence de notre association et que je l'ai acceptée. Non sans hésitation. Je sais les temps difficiles pour RSF et les défis nombreux. Il faudra y mettre beaucoup d'énergie. Temps difficiles parce que nos ressources baissent, parce que nous avons dépensé en 2008 plus que nous n'avons encaissé, qu'il nous faut trouver de nouvelles recettes pour faire vivre notre organisation et être rigoureux sur les dépenses.

Et si j'évoquais plus haut un tournant pour RSF, c'est aussi parce que le départ, sans vraie transition, de Robert Ménard nous impose de prendre de nouvelles marques. Chacun sait le poids qu'avait Robert, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur d'une ONG qu'il a créée et portée très haut, avec beaucoup de talent. Plus de 20 ans à la tête de RSF, pendant lesquels il a travaillé, sans décro-

cher même un jour, même une heure. S'il nous aide encore par ses conseils, le passage de relais est parfois délicat. Il faudra que chacun travaille sans relâche pour maintenir RSF au niveau où Robert l'a placée avec Pierre Veilletet, mon prédécesseur, qui lui aussi a beaucoup apporté à l'Organisation. Avec une intelligence très vive, avec sa plume et ses intuitions, Pierre Veilletet a maintenu RSF sur un bon chemin.

À nous, maintenant, d'être à la hauteur ! Nous n'y parviendrons que par le travail, par une plus grande collégialité des instances de direction. Une organisation aussi importante et aussi spécifique que la nôtre a besoin de lieux de débats. Car les médias évoluent à toute allure et la défense de la presse n'est plus de même nature. Nous sommes de plus en plus sollicités et il nous faudra réfléchir à la vocation de RSF.

Défendre la liberté de la presse, ce n'est pas défendre des journalistes – il y a des syndicats pour cela – c'est défendre une cause, des valeurs, une conception de la démocratie. Et pour cela, nous devons être irréprochables et demeurer une autorité morale.

Même si l'expression « autorité morale » peut prêter à débat. Nous ne voulons pas donner de leçons, nous placer au-dessus des journalistes pour leur dire ce qui est bien et ce qui est mal (jamais nous ne tomberons dans ce travers), mais je pense que nous n'aurons de poids pour nous faire entendre et pour convaincre que si nous incarnons une force morale. C'est par la solidité de nos convictions, de nos arguments et par la qualité de nos combats que nous maintiendrons notre crédit et ferons respecter nos valeurs.

L'influence ne se mesure pas qu'au nombre de décibels. RSF a toujours su se faire entendre, mais il lui est souvent arrivé d'agir dans la discrétion. Avec autant d'efficacité. Des dizaines et des dizaines de journalistes ont été sortis de

prison grâce à l'intervention personnelle et secrète de Robert Ménard. Nous continuerons dans cette veine en sachant que la diplomatie est aussi payante que la protestation de rue. Il faut les deux. Pour se faire connaître et respecter. Parfois même

pour se faire craindre car tout combat, on le sait, se gagne sur un rapport de force.

Voilà les défis qui s'imposent à nous : être efficaces dans la défense de la liberté de la presse, avoir des finances saines pour mener ces combats et enfin bien savoir ce que nous voulons défendre. Faut-il mener tous les combats auxquels on nous invite ? Faut-il défendre tous les journalistes, sans exception ? Lorsqu'un magazine – comme ce fut le cas – publie une liste d'homosexuels, devons-nous soutenir les journalistes, à mes yeux plus délateurs qu'informateurs ? Pour moi, la réponse est « non », mais les situations auxquelles nous sommes confrontés ne sont pas toujours aussi simples. Et pour des situations plus complexes, j'ai envisagé que nous pourrions faire appel à un comité consultatif d'éthique. Surtout pas pour décerner bons et mauvais points concernant la déontologie des journalistes. Nous n'avons aucune légitimité, aucun pouvoir et surtout aucun goût pour cela, mais pour nous aider à y voir plus clair pour une défense judiciaire et efficace des journalistes.

**Dominique Gerbaud**  
Président

### É D I T O

## Les défis de RSF

■ **MOUVEMENTS DE PERSONNEL** – Lucie Morillon, responsable depuis deux ans du bureau de Washington et Clothilde Le Coz, chargée au Secrétariat international à Paris de la recherche Internet, ont permuté leurs fonctions en septembre.

■ **UN ALBUM AVEC GEO** – Le prochain album de photographies édité par Reporters sans frontières se fera en partenariat avec GEO et présentera une sélection de cent photos publiées dans ce mensuel du groupe Prisma Presse et offertes par dix des photographes qui contribuent à la réputation de ce magazine. Il s'agit de Jane Evelyn Atwood, Yves Gellie, Julien Goldstein, Alain Keler, Pascal Maitre, Laurent Monlaü, Christopher Pillitz, Serge Sibert et George Steinmetz. L'ouvrage est ouvert par un éditorial de Jean-François Julliard, une préface de Jean-Luc Marty, rédacteur en chef et directeur éditorial de GEO et par un avant-propos de l'écrivain Yann Queffelec. Sortie prévue le 3 décembre. 9,90 €.

■ **CALENDRIERS** – Les calendriers 2010 de Reporters sans frontières sont illustrés d'images prises en Inde par le photographe et écrivain Xavier Zimbardo dans un village du Kerala spécialisé dans la teinture des tissus qui servent notamment à confectionner les saris. Des images colorées, chaudes, éblouissantes, diffusées par l'agence Rapho. Les calendriers sont en vente à compter du 5 novembre 2009 au prix de 12 €.

■ **RENDEZ-VOUS** – Les noms des lauréats du prix Reporters sans frontières seront annoncés le 2 décembre 2009, la cérémonie se tenant une nouvelle fois, grâce au soutien d'EDF, à la Salle Electra, rue Récamier à Paris.

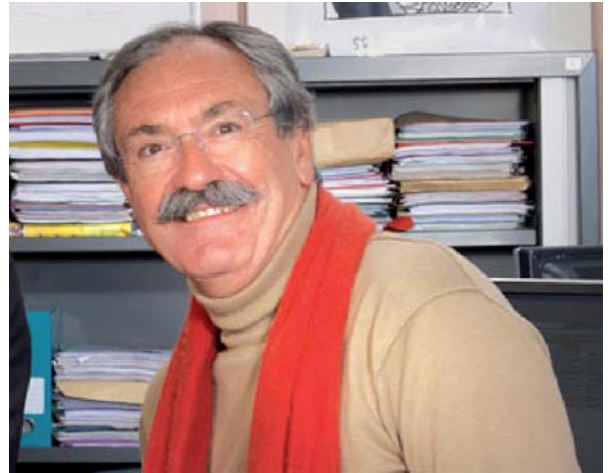
■ **PARRAINAGE** – Le Club audiovisuel de Vichy a annoncé, lors d'une grande réunion publique organisée le 9 juillet à La Galerie, esplanade Napoléon III, le parrainage de deux journalistes turkmènes, Annakourban Amanklytchev et Sapadourdy Khadjiev. La cérémonie s'est déroulée en présence d'Hervé Deguine, directeur du développement international de RSF et de Nicole Joulia, correspondante pour l'Auvergne de l'organisation.

■ **HEUREUSE SURPRISE** – Ministre égyptien de la Culture depuis 1987, Farouk Hosni, partait favori le 22 septembre 2009 pour l'élection au poste de directeur général de l'Unesco. Cette candidature avait suscité l'inquiétude de Reporters sans frontières, le ministre étant l'un des acteurs principaux dans son pays de la politique officielle de limitation de la liberté d'information et d'expression notamment sur Internet. C'est finalement l'ambassadrice de la Bulgarie en France, Mme Irina Bokova, 57 ans, qui a été élue directrice générale par 31 voix contre 27.

## Le conseil d'administration a choisi Dominique Gerbaud pour président

Reporters sans frontières a, depuis le 30 septembre, un nouveau président en la personne de Dominique Gerbaud. L'ancien rédacteur en chef de *La Croix* – il a quitté cette fonction le 30 juin – succède à Pierre Veilletet et, avant lui, à Noël Copin – son «père spirituel» – Nicole Du Roy et Jean-Claude Guillebaud. Dominique Gerbaud milite depuis plus de quinze ans dans les instances de l'association, au conseil d'administration et au bureau où il occupait ces derniers mois le poste de trésorier.

Le conseil d'administration a élu au cours de la même séance les autres membres du bureau exécutif. Daniel



Dominique Gerbaud, dans son bureau à La Croix

Junqua, journaliste honoraire et Fabrice Drouelle, journaliste, présentateur du journal de 8 heures à France Inter, ont été nommés vice-présidents tandis que Jean-Michel Boissier, journaliste et éditeur, acceptait de se voir confier la tâche, toujours délicate, de la trésorerie. Le bureau comporte par ailleurs Alain Mingam, réalisateur, photographe et commissaire d'expositions, Anne Nivat, grand reporter, qui collabore notamment au *Point*, Jacqueline Papet, ancienne rédactrice en chef à RFI, vice-présidente de la Commission paritaire de l'emploi et de la formation des journalistes et Gervais Nitcheu, journaliste à RFO-AITV.

Le conseil, composé statutairement de 25 membres, a ensuite pourvu le poste d'administrateur laissé vacant par la démission de Pierre Veilletet en juin 2009 en cooptant, à l'unanimité, Odile Marquant.

Rappelons que le président international de Reporters sans frontières est, depuis le 1er octobre 2008, Gérald Sapey, journaliste, ancien directeur de la Radio suisse romande, ancien président de la section suisse de Reporters sans frontières qui a succédé à Fernando Castello et que Jean-François Julliard a succédé à la même date à Robert Ménard aux postes de directeur général de Reporters sans frontières et de secrétaire général international.

### De La Croix à ... La Croix

Dominique Gerbaud, 62 ans, est journaliste depuis 1970. Il a fait toute sa carrière dans la presse écrite et s'était spécialisé dans la politique intérieure.

Diplômé de l'Ecole supérieure de journalisme de Lille et de l'Institut d'études politiques de Grenoble, il était jusqu'à ces derniers mois rédacteur en chef et grand reporter au quotidien *La Croix* (où il avait commencé sa carrière et qu'il a rejoint en 2000). Après avoir été grand reporter à *L'Express*, rédacteur en chef adjoint de *La Nouvelle République* du Centre-Ouest et directeur de la rédaction de *La Vie*, Dominique Gerbaud, spécialiste de la politique intérieure, a assumé, plusieurs années durant, la fonction de président de l'Association de la presse présidentielle. A ce titre, il était amené à présenter chaque année les vœux de la presse au président de la République dans un discours toujours attendu par la profession.

Dominique Gerbaud préside et anime l'association «Médias et diversité» qu'il a créée en 2009 pour aider les jeunes de milieux défavorisés, notamment des banlieues, à préparer les concours des écoles de journalisme. Il est membre du Comité pédagogique de l'Ecole supérieure de journalisme de Lille. Il est coauteur de deux ouvrages : *Vivre en citoyens actifs* (Le Centurion, 1977) et *Les communistes* (Albin Michel, 1981).

### Une nouvelle édition du «Guide pratique»

Reporters sans frontières publiera prochainement, en partenariat avec l'Unesco, une nouvelle édition de son «Guide pratique du journaliste». Accompagné de deux nouveaux chapitres, l'un sur les troubles psychiques consécutifs à des reportages effectués dans des zones hostiles ou sur des événements traumatisants, l'autre sur le rôle et le soutien aux médias locaux en cas de catastrophes naturelles, ce livret propose une information adaptée sur les moyens de faire face aux dangers en terre de conflit. Le manuel est distribué gratuitement aux journalistes partant en mission dans des zones dangereuses.

# Hommage à Anna Politkovskaïa à Moscou et à Strasbourg

Reporters sans frontières n'aura pas pu être physiquement présente à la cérémonie organisée le 6 octobre 2009 à Moscou pour évoquer, à la veille du troisième anniversaire de son assassinat, la mémoire d'Anna Politkovskaïa et rappeler son courageux combat pour la défense des droits de l'homme, particulièrement dans la région du Caucase. La Russie de Medvedev et de Poutine a refusé d'accorder le visa qui aurait permis aux deux représentants de l'organisation, dont Jean-François Julliard, de venir témoigner leur solidarité à leurs confrères russes et à la famille de la victime.

C'est donc en leur absence que s'est déroulée la conférence de presse organisée au Centre de presse indépendant de Moscou, une conférence intitulée «Troisième anniversaire de l'assassinat d'Anna Politkovskaïa : l'impunité des assassins de journalistes se poursuit». L'assassin présumé, identifié, court toujours, deux de ses complices présumés ont été remis en liberté par la justice «faute de preuves suffisantes» et le commanditaire reste inconnu. La justice est toujours saisie mais le moins que l'on puisse dire est qu'elle ne paraît pas très désireuse d'aboutir. La conférence de presse tenue en présence du rédacteur en chef de Novaïa Gazeta, le bihebdomadaire auquel collaborait Anna Politkovskaïa et des enfants de la journaliste, Ilya et Vera, a été l'occasion de présenter une affiche intitulée «Ecole russe de journalisme» réalisée à partir d'un dessin de Danzinger publié au lendemain de l'assassinat. Elle sera largement diffusée en français, anglais et russe. Le même jour, en fin d'après-midi, a été présentée la nouvelle version du film *Lettre à Anna*, de Eric Bergkraut, un documentaire de 83 minutes consacré à la vie et aux combats de la journaliste.

Dans un communiqué diffusé à Paris, Reporters sans frontières a réaffirmé son soutien aux journalistes et aux défenseurs russes de la liberté d'expression et leur a dit son admiration pour leur persévérance et leur courage.

Et elle a rappelé que vingt-deux journalistes ont été tués en raison de leur activité professionnelle depuis mars 2000 en Russie, dont Anna Politkovskaïa, assassinée le 7 octobre 2006, à Moscou. L'affiche «L'Ecole russe de journalisme» a illustré pour l'occasion la page d'accueil du site Internet de l'organisation.

La mémoire d'Anna Politkovskaïa a également été évoquée à Strasbourg lors de la soirée d'ouverture des «Assises du journalisme», en même temps que celle de Jean Hélène et de Christian Poveda (lire page 4). Jean-François Julliard a participé à cet hommage et a dénoncé l'impunité dont semblent jouir les assassins de la journaliste.



## Le combat des journalistes environnementalistes

Lai Baldé, journaliste guinéen, vit sous la menace. Tamer Mabrouk, blogueur égyptien, fait l'objet d'une procédure judiciaire. Le journaliste russe Grigory Pasko a passé quatre années en prison. Son confrère ouzbek, Solidzhon Abdurakhmanov, vient d'être condamné à dix ans de prison. Victime d'une agression, Mikhaïl Beketov, un journaliste russe, a perdu une jambe et plusieurs doigts. Maria Nikolaeva, reporter en Bulgarie, a été menacée d'être aspergée d'acide. Joey Estriber, journaliste philippin, a disparu depuis 2006... Quel point commun y a-t-il entre ces personnes, dont la liste est loin d'être exhaustive ? Elles enquêtent ou ont enquêté sur des sujets liés à l'environnement dans des pays où il est dangereux de le faire.

Reporters sans frontières raconte l'histoire de ces journalistes dans un rapport qui a été présenté à la presse et au public le 17 septembre 2009, à l'Espace Fondation EDF à Paris, sous le titre « Journaliste environnementaliste : un combat périlleux ». Ce rapport accompagnait la publication du nouvel album de photos *100 photos de Nature pour la liberté de la presse* réalisé par l'organisation en partenariat avec l'agence Minden Pictures. Plusieurs personnalités de la presse et de la défense de l'environnement ont participé au débat animé par Fabrice Drouelle et Jean-François Julliard. Ont ainsi pris la parole Georges Pernoud, présentateur et réalisateur du magazine Thalassa sur France 3, Grigory Pasko, journaliste russe spécialiste des questions environnementales et lauréat du prix RSF en 2002, Anne de Béthencourt, de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme et Jean-Paul Jaud, réalisateur du film *Nos enfants nous accuseront*.

■ **ATTENTAT** – La voiture du journaliste Enrico Porsia, en vacances à Conca, dans la région de Porto-Vecchio (Corse-du-Sud) a été lourdement endommagée dans la nuit du 25 août 2009 par la mise à feu d'une charge explosive. RSF a condamné cet attentat que le journaliste estime «être lié aux enjeux des dossiers fonciers dont il s'occupe depuis plus d'un an.»

■ **INTERPELLATION** – Bien qu'ayant décliné clairement sa qualité de journaliste en mission de reportage pour son journal, Adrien Morin, journaliste stagiaire au *Monde* a été interpellé et maintenu une dizaine d'heures en garde à vue alors qu'il couvrait à Montreuil une manifestation contre les violences policières.

■ **RECOMPENSES** – Les trophées du 16<sup>e</sup> prix Bayeux-Calvados des correspondants de guerre ont été décernés le 10 octobre 2009 par le jury présidé par Patrick Chauvel et auquel participait Jean-François Julliard. Ont été honorés : Christina Lamb du *Sunday Times* (presse écrite), Walter Astrada de l'AFP (photo), Tim Franks de *BBC News* (radio) et Paul Comiti, de *TF1* (télévision).

■ **HOMMAGE** – Trois collaborateurs des deux journalistes anglais tués en Irak en 2006, Paul Douglas et James Brolan, ont relié Londres à Bayeux à vélo du 25 au 29 mai 2009. Cette action a permis de récolter 23 000 £ qui ont été partagées et reversées à Reporters sans frontières et The Rory Peck Trust.

## Rendez-vous

■ **PRESSE ET ECOLE** – La 21<sup>e</sup> semaine de la presse et des médias dans l'école se déroulera du 22 au 27 mars 2010. Pour en savoir plus : [www.clemi.org/fr/spme/](http://www.clemi.org/fr/spme/)

■ **FIGRA** – Le Touquet Paris-Plage accueillera du 24 au 28 mars, au Palais de l'Europe, la 17<sup>e</sup> édition du Festival international du grand reportage d'actualité et du documentaire de société. Reporters sans frontières, partenaire habituel de cette manifestation créée et dirigée par Georges Marque-Bouaret, remettra le prix Olivier Quémener créé au Figra en mémoire du journaliste reporter d'images, assassiné dans la Casbah d'Alger, le 1<sup>er</sup> février 1994, lors d'un reportage pour l'Australian Broadcasting Corporation. Pour en savoir plus : [www.figra.fr/](http://www.figra.fr/)

■ **RIDEP** – Les femmes, la problématique environnementale, la liberté d'expression et les droits de l'homme, seront les trois dominantes de la onzième édition des Rencontres internationales du dessin de presse qui auront lieu du 19 au 24 janvier 2010 à Carquefou. Reporters sans frontières y tiendra notamment une table ronde sur le travail des femmes grands reporters. - [www.carquefou.fr/ridep](http://www.carquefou.fr/ridep)

# Les Assises du journalisme à Strasbourg : relever le défi de la qualité dans un nouvel «écosystème»

**Jérôme Bouvier peut afficher sa satisfaction : l'objectif des Assises Internationales du Journalisme lancées à son initiative en 2007 à Lille - rassembler pour faire dialoguer tous ceux qui contribuent à la production de l'information, à sa diffusion et à sa réception par le public - est en passe d'être atteint.**

La troisième édition des Assises qui s'est tenue à Strasbourg du 5 au 9 octobre en partenariat avec le Conseil de l'Europe a attiré un millier de personnes dont quelque deux cents étudiants en journalisme intéressés par cette leçon grandeur nature autour des pratiques de leur future profession.

Dans les 50 ateliers et débats proposés par les organisateurs, ils ont pu côtoyer des formateurs, des éditeurs (malheureusement peu nombreux), les syndicats de journalistes, les sociétés de rédacteurs, une quinzaine de chercheurs réunis pour la première fois dans une coordination appelée à devenir pérenne et des organisations représentant le public. Les échanges ont été approfondis, sérieux, parfois âpres, confirmant, s'il en était besoin, le «mal-être» des salariés d'entreprises de presse contraints de devoir produire à bas coût - crise oblige - et sur les multiples supports que la technologie a mis à portée de tout un chacun. Comment dès lors avoir les moyens de transmettre une information de qualité ? Cette situation n'est pas l'apanage de la France. Les nombreux journalistes européens présents à Strasbourg ont pu témoigner des réponses qu'ils s'efforcent d'apporter à ces nouveaux défis.

Des réponses souvent empiriques dans une période qui reste marquée par l'incertitude des modèles économiques des médias de demain. Dans un message télévisé, Frédéric Mitterrand, Ministre de la Culture et de la Communication, l'a reconnu en évoquant «un enjeu qui nécessite d'engager d'importants moyens en faveur de l'innovation permanente, de la formation professionnelle ainsi que de l'adaptation des métiers du journalisme au nouvel "écosystème" de l'information».

## Une insuffisante diversité

Deux thématiques ont été longuement débattues aux Assises : la diversité et la déontologie. Sur le premier point, le diagnostic est établi et il est le même dans la plupart des pays européens : les discriminations existent encore et la diversité n'est pas suffisamment prise en compte dans les médias, ce qui entrave la cohésion sociale. Certains pays sont plus en avance que d'autres sur les réformes entreprises - la Grande-Bretagne par exemple -

mais il est difficile d'appliquer les mêmes règles dans des pays aux histoires et aux traditions particulières. Côté français, Yazid Sabeg, Commissaire à la diversité et à l'égalité des chances, a annoncé qu'un texte législatif viendrait prochainement en débat.

## La difficile élaboration d'un nouveau code de déontologie

Médiation avec le public, code de déontologie, charte par entreprise de presse, instance de régulation... le débat se poursuit d'Assises en Assises avec cependant un élément nouveau : le souhait annoncé par Nicolas Sarkozy au lendemain des Etats Généraux de la presse écrite de voir la profession s'organiser pour rédiger un code de

déontologie. La rédaction du texte avance. Mais elle rencontre des obstacles, à commencer par la mauvaise volonté affichée de certains éditeurs. Il faudra aussi décider de rattacher ou non ce code à la convention collective des journalistes ou lui préférer une autorité de régulation chargée de son application. Comme l'a souligné Yves Agnès, président de l'Association de Préfiguration d'un Conseil de Presse (APCP) "éditeurs et journalistes sont incapables depuis 111 ans de s'entendre sur cette démarche, privilégiant les actions en justice".

Frédéric Mitterrand a assuré «qu'il s'emploierait résolument à ce que ce code de déontologie puisse être reconnu et appliqué rapidement par toute la profession». Acceptons-en l'augure.

Jacqueline Papet

## HOMMAGES ET RÉCOMPENSES

Jean Hélène à Abidjan en 2003, Anna Politkovskaïa à Moscou en 2007, Christian Poveda au Salvador, il y a quelques mois... Les Assises ont tenu à rendre hommage à ces trois journalistes assassinés dans l'exercice de leurs fonctions. Parce qu'ils gênaient un pouvoir politique ou mafieux.



De gauche à droite : Jean Hélène, Anna Politkovskaïa et Christian Poveda

Jean qui s'appelait Christian Baldensperger est enterré à Mulhouse et tous ceux qui l'ont côtoyé ne peuvent oublier son exigence à décrire ce qu'il voyait, avec honnêteté, et sans schéma préconçu. Anna a montré son courage en refusant de céder aux menaces et en montrant la réalité de la situation dans le Caucase, loin du discours officiel. Christian Poveda «était animé par l'amour de l'Amérique latine et par la défense des plus pauvres» rappelle son ami photographe Alain Mingam. Son film sur les gangs au Salvador «*La vida loca*» est sorti le 30 septembre en France. Sans lui pour le commenter.

Le prix décerné cette année dans la catégorie de la meilleure enquête pour «*Sans blessures apparentes*» de Jean-Paul Mari (Robert Laffont) illustre précisément ce courage des journalistes qui choisissent, de prendre tous les risques, pour témoigner, raconter, dire et souvent contredire les communications des pouvoirs. Mais à quel prix ? Comment évaluer le «*pretium doloris*»? Jean-Paul Mari a couvert la plupart des guerres qui ont déchiré la planète depuis 30 ans: de l'Afghanistan au Rwanda, de l'Irak à la Bosnie, du Proche-Orient à la Sierra Leone. Partout des scènes de violences, identiques et différentes. Le héros et l'assassin. La force des uns contre la fragilité des autres. Les militaires et les civils. La douleur, la souffrance, la rage et pour ceux qui en réchappent, un traumatisme dont certains guériront et d'autres pas. Au-delà du récit autobiographique, de l'émotion ressentie, Jean-Paul Mari livre des pistes d'analyse et de réflexion. Sur un sujet plutôt tabou. Les cellules de «*dé-briefing*» n'existent pas encore dans les médias.

«*Les médias et la banlieue*» a reçu le prix des Assises dans la catégorie «recherche et document». Signé d'une jeune chercheuse, Julie Sedel (aux éditions Le Bord de l'eau), cet ouvrage, fruit d'une thèse, est une leçon de journalisme qui démontre les dysfonctionnements des médias confrontés à un environnement mal connu - les quartiers populaires - et à des pratiques contestables : la simplification et les réflexes de classe. J. P.

# Secret des sources : une loi en panne ?

**La loi sur la protection du secret des sources des journalistes devait être votée en 2008. Malgré les promesses faites alors par le gouvernement, elle n'a toujours pas été adoptée par le parlement. RSF s'inquiète de cette mise en sommeil et rappelle l'importance du vote de ce texte.**

« Le secret des sources des journalistes est protégé dans l'exercice de leur mission d'information du public ». Quand verra-t-on ce beau principe s'inscrire solennellement en tête de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse ? En 2009 ? On commence à en douter.

Pourtant, l'année 2008 commençait sous les meilleurs auspices pour la reconnaissance de ce droit que RSF revendique sans relâche depuis plus de 10 ans.

Nicolas Sarkozy, lors de sa première conférence de presse le 8 janvier 2008, déclarait : « Un journaliste digne de ce nom ne donne pas ses sources, chacun doit le comprendre, chacun doit l'accepter... En 2008, on fera ce texte ».

## Un projet encourageant

Dès le 12 mars suivant, la garde des Sceaux, Rachida Dati, présentait un projet de loi « relatif à la protection des sources des journalistes » dont l'exposé des motifs ne pouvait que réjouir tous les professionnels des médias, puisqu'il commençait par ces mots : « La presse joue un rôle éminent dans une société démocratique... la possibilité pour les journalistes de conserver le secret sur l'origine de leurs informations apparaît nécessaire pour ne pas tarir leurs sources... »

Ce projet de loi présentait encore bien des défauts mais il constituait un net progrès par rapport à la législation en vigueur.

Parmi les journalistes, nombreux furent ceux qui pensèrent à voir enfin été entendus. Paroles, paroles, ...

Au début, les travaux parlementaires furent menés rondement : à l'Assemblée nationale le rapporteur Etienne Blanc procéda en urgence à des auditions approfondies et le projet de loi fut voté en première lecture le 15 mai 2008.

Le Sénat à son tour traita le sujet avec célérité : après de nouvelles auditions un rapport fut déposé avant l'été, le 25 juin 2008, par François-Noël Buffet ; puis..... plus rien jusqu'à un vote surprise du Sénat le 5 novembre 2008.

Et depuis ? Le silence.

Pourtant, interrogé au printemps 2009 par RSF, un membre du cabinet de Rachida Dati déclara que le gouvernement accordait la plus grande importance à cette loi.

Près de deux ans après les promesses présidentielles, la loi n'a toujours pas été adoptée.

Y a-t-il une volonté d'obstruction ?

Certes le calendrier parlementaire est très chargé, mais le gouvernement et le parlement semblent avoir perdu de vue l'urgence de la réforme entreprise.

Cette situation n'est pas acceptable. Nous devons nous mobiliser pour que la loi voie enfin le jour avant la fin de cette année.



## Une protection pour le moment très incomplète

La question centrale du secret des sources des journalistes ne doit pas, comme c'est le cas aujourd'hui, être seulement traitée par un paragraphe de l'article 109 du code de procédure pénale concernant les auditions devant un juge d'instruction. Cette protection est trop limitative.

De même, le régime des perquisitions ne peut pas continuer à protéger seulement les entreprises de presse sans viser le domicile des journalistes.

Introduite dans la loi française en 1993, la protection de sources est donc demeurée très incomplète. Une réforme s'impose.

De plus, les institutions européennes des droits de l'homme y incitent fermement la France.

Depuis 1996 (arrêt Goodwin) la Cour européenne des droits de l'homme affirme que la protection du secret des sources des journalistes est une des pierres angulaires de la liberté de la presse et elle a stigmatisé à plusieurs reprises les perquisitions effectuées sans garanties

ni précautions spéciales (arrêt Roemen et Schmit 2003, arrêt Tillack 2007).

Le projet de loi dans sa forme actuelle n'est certes pas sans défaut. Il mérite d'être encore amélioré pour protéger véritablement le journaliste et ses sources. Toutefois, il représente une avancée notable car :

- Il consacre avec force le principe même du secret des sources en le faisant figurer en tête de la loi sur la presse de 1881.

- Il donne au journaliste protégé une définition plus large que celle du code du travail.

- Il élargit cette protection à l'ensemble des juridictions devant lesquelles un journaliste peut comparaître.

- Il établit des procédures en matière de perquisition qui protègent le domicile du journaliste ainsi que les véhicules professionnels - et plus seulement les locaux des entreprises de presse - et qui visent à contenir le zèle intempestif des enquêteurs.

- Il permet au journaliste poursuivi en diffamation de faire état pour sa défense de certains documents sans risquer de se voir condamné pour recel de violation du secret de l'enquête et de l'instruction.

Alors que la Belgique dispose depuis 2005 d'une loi très protectrice sur le secret des sources, il est temps que la France légifère à son tour. Ce qui est en jeu c'est le droit du public à recevoir des « informations précises et fiables », comme le rappelle sans cesse la Cour européenne des droits de l'homme.

**Martine Ostrovsky**  
le 24 septembre 2009

## Le courrier de Reporters sans frontières

Publication trimestrielle  
Prix 1,5 € - Abonnement un an : 5 €  
Commission paritaire n° 1209 G 85769

Directeur de la publication :

Dominique Gerbaud

Rédacteur en chef :

Daniel Junqua assisté de Alexandre Jalbert

Réalisation et impression :

Editions Mimosa

262, avenue Maurice Planès - 34077 Montpellier

Édité par Reporters sans frontières

Association loi de 1901 reconnue d'utilité publique

47, rue Vivienne - 75002 Paris

Tél : 01 44 83 84 84

Mail : [rsf@rsf.org](mailto:rsf@rsf.org) - Site : [www.rsfo.org](http://www.rsfo.org)

# Radio Erena, la voix libre de l'Erythrée

Le 15 juin 2009, *Radio Erena* ("Notre Erythrée") a commencé à émettre depuis Paris, par satellite, à destination des Erythréens de l'intérieur et en tigrinya, la langue locale. La station, soutenue par Reporters sans frontières, offre une information libre et indépen-

dante à la population de ce pays fermé, plus grande prison du monde pour les journalistes, où toutes les libertés sont réprimées. Quatre mois après le lancement, entretien avec le rédacteur en chef, Biniam Simon.

**Que représente pour l'Erythrée le lancement de *Radio Erena* et pourquoi ce projet vous tient-il tant à cœur?**

- Comme vous le savez, tous les médias sont contrôlés par le gouvernement en Erythrée. On a coutume de dire qu'il n'y a pas de liberté d'expression dans ce pays. En fait, la population n'a même pas la capacité ni la liberté "d'écouter". Ce projet consiste donc à proposer aux Erythréens d'ouvrir leurs oreilles pour savoir ce qu'il se passe chez eux et à travers le monde.

Pour moi, faire partie de la première radio indépendante et internationale pour mon pays, c'est indescriptible. C'est une grande fierté, mais aussi une lourde responsabilité. Des gens peuvent être jetés en prison simplement parce qu'ils ont écouté nos programmes.

**Avez-vous rencontré des difficultés depuis le lancement de la radio?**

- Nous manquons un peu de matériel, mais surtout nous pourrions être plus nombreux. Coordonner les journalistes érythréens à travers le monde est un job à plein temps. Nous disposons d'une demi-journée environ pour préparer un programme d'une heure, chaque jour !



Simon Biniam, rédacteur en chef de Radio Erena à son bureau

Cela nous laisse peu de temps pour penser aux problèmes que nos proches endurent dans le pays.

**Quels retours obtenez-vous de vos compatriotes, de l'intérieur, comme de la diaspora ?**

- Pour des raisons évidentes, il est difficile d'avoir des données solides et fiables sur notre audience à l'intérieur du pays. Mais les emails que nous

recevons sont tous très encourageants. La diaspora, elle, a accès à toutes les sources d'information possibles et imaginables. Et pourtant, elle écoute notre radio. Certains pensent que nous ne sommes pas assez critiques envers le gouvernement d'Asmara. C'est parce qu'ils veulent voir les choses bouger dans leur pays et nous, en tant que professionnels de l'information, nous nous devons de respecter le code d'éthique et de déontologie.

**Quelles sont vos perspectives, vos projets pour *Radio Erena*?**

- Léonard Vincent (ancien responsable Afrique à RSF, ndr) m'a dit un jour : "Tu peux faire ce que tu veux, tout est possible. Mets-y simplement du cœur". Je voulais redevenir journaliste, et RSF m'a aidé à concrétiser ce rêve. Je souhaite que *Radio Erena* devienne une source d'information incontournable, non seulement pour l'Erythrée mais aussi pour toute la Corne de l'Afrique. Nous pouvons être plus forts du point de vue des échanges et du réseau, cela devrait venir avec le temps. Et sur le long terme, peut-être ensuite ouvrir une chaîne de télévision. Qui sait? Avec RSF, tout est possible.

Propos recueillis par Ambroise Pierre

## RSF et La Découverte publient *Gaza, le livre noir*

Des actes assimilables à des crimes de guerre, voire à des crimes contre l'humanité, ont-ils été commis par les forces armées israéliennes lorsqu'elles ont envahi la bande de Gaza, du 27 décembre 2008 au 18 janvier 2009 lors de l'opération « Plomb durci » ? Pour le juge Richard Goldstone, chargé en avril dernier par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies de présider une mission d'enquête sur ce qui s'était passé dans ce territoire au cours de ces trois semaines tragiques, la chose ne fait pas de doute. Publié le 15 septembre 2009, son rapport, qui n'omet pas de dénoncer les tirs de roquettes du Hamas contre des populations civiles israéliennes, est vivement contesté par les autorités de Tel-Aviv. Elles déplorent la partialité, selon elles, du magistrat et dénoncent les méthodes du Hamas qu'elles accusent d'avoir pris en otage la population civile. Ces protestations n'ont pas convaincu les Nations Unies. Le Conseil des droits de l'homme a repris à son compte, le 16 octobre, le rapport Goldstone et le Conseil de sécurité a fermement invité l'Etat juif à procéder à ses propres investigations sur les accusations portées contre lui.

Que la population de Gaza ait vécu un véritable enfer, cela ne fait pas de doute. C'est cet enfer que décrit *Gaza, le livre noir* publié en septembre par les Éditions La Découverte et Reporters sans



frontières. Il rassemble des rapports et des documents des grandes organisations internationales de défense des droits de l'homme telles que Human Rights Watch ou Amnesty International ainsi que des ONG israéliennes et

palestiniennes. Ils sont accablants pour les forces israéliennes : tirs délibérés contre des civils, vandalisme, destructions systématiques, prises à partie des humanitaires et des personnels de santé, mise en œuvre d'aménagements et de munitions particulièrement meurtriers tels qu'obus et bombes incendiaires à phosphore blanc... Les services de sécurité du Hamas ne sont certes pas, et de très loin, aussi performants, mais ils ont à leur passif, outre les tirs de roquettes, des agressions, tortures et assassinats à l'encontre de leurs opposants palestiniens.

« Au delà du nécessaire témoignage, écrit Jean-François Julliard dans la préface, cet ouvrage a pour ambition de demander des explications. » Le gouvernement d'Israël comme les dirigeants du Hamas, poursuit-il, doivent assumer leurs obligations. « La justice internationale a mûri depuis sa mise en place, il y a une dizaine d'années... L'établissement des faits est une étape incontournable à la mise en action de cette justice. Modestement, ce livre noir prétend y apporter sa contribution ».

*Gaza, le livre noir*, 208 pages, 17 €

# Des actions d'aide concrètes

Ces trois derniers mois, Reporters sans frontières est venue en aide à 25 journalistes et médias en difficulté. Dans chacune de ces situations d'urgence, l'organisation a proposé une assistance financière et matérielle aux victimes ou à leur famille, comme celle du journaliste afghan, Janullah Hashimzada, assassiné le 24 août. Reporters sans frontières a également facilité l'obtention d'aides médicales ou juridiques à des professionnels des médias victimes d'agressions ou d'acharnement judiciaire. Nous avons apporté une aide d'urgence à plus d'une vingtaine de journalistes iraniens et sri lankais contraints de fuir leur pays pour se réfugier dans un endroit sûr. Face à la répression contre les médias en Iran, protéger les journalistes fuyant en masse les exactions du régime d'Ahmadinejad constitue une priorité pour RSF.

Le 24 août, Reporters sans frontières apprenait avec tristesse et colère la mort du journaliste afghan Janullah Hashimzada, 37 ans, tué dans l'attaque du véhicule qui le transportait, près de la ville de Jamrud, au nord-ouest du Pakistan. Ce meurtre venait rappeler que la situation au Pakistan se dégrade considérablement, notamment dans les zones tribales de l'ouest du pays, où les journalistes sont de moins en moins libres de circuler.

Janullah Hashimzada se savait menacé. Il était très inquiet pour la sécurité de sa famille. Il travaillait pour plusieurs médias afghans et pakistanais dont la chaîne de télévision afghane *Shamshad* et les journaux pachtouns *Vahdat* et *Sahar*. Selon ses amis, il enquêtait sur des sujets sensibles. Durant les trois semaines précédant son assassinat, le journaliste a subi de fortes pressions allant jusqu'aux menaces de mort pour qu'il abandonne son travail et quitte Peshawar.

Il laisse une veuve et trois orphelines, dont l'aînée a seulement dix ans. Le salaire du journaliste constituait la source de revenu principal du foyer. Le 11 septembre, Reporters sans frontières leur a fait parvenir une aide financière d'urgence afin que les jeunes enfants puissent poursuivre leur scolarité et que la famille soit en état de subvenir à ses besoins les plus urgents.

Ces derniers mois, l'organisation a aussi aidé des familles de journalistes emprisonnés ou assassinés à Cuba, en Somalie, en Gambie et en Azerbaïdjan.

## L'exode des journalistes iraniens

Reporters sans frontières dénombre à l'heure actuelle trente-deux journalistes emprisonnés en Iran et près d'une trentaine contraints à l'exil depuis l'élection présidentielle du 12 juin 2009.

Cet exode de journalistes est le plus important depuis la révolution de 1979. Le régime, qui désigne les médias comme « moyens utilisés pour renverser l'Etat », se débarrasse de ces témoins gênants en les emprisonnant ou en provoquant

leur fuite. Photographes, rédacteurs et reporters de journaux maintenant suspendus, cameramen, blogueurs, tous sont accusés d'agir « contre la sécurité nationale ».

Si les plus chanceux arrivent en Europe ou aux États-Unis, la plupart de ces hommes et femmes qui paient au prix fort leur volonté d'informer prennent la fuite avec l'aide de passeurs dans des conditions extrêmement dangereuses. Ils risquent de nouveau leur vie pour éviter une arrestation ou les tortures qui accompagnent très souvent les interrogatoires d'un régime déterminé à éliminer toute critique. Leur pays de refuge, la Turquie ou l'Irak, ou même l'Afghanistan, les expose à de nouvelles brimades et à la surveillance policière.

Ces fugitifs se retrouvent sans ressources dans ces pays inconnus et sont soutenus financièrement par des organisations de défense des droits de l'homme comme Reporters sans frontières.

## Poursuivre le combat

Alors qu'information devient synonyme de répression, l'Iran se vide de ses journalistes. Afin d'éviter qu'une chape de plomb totale ne s'abatte sur le pays, Reporters sans frontières soutient les initiatives de journalistes et photographes en exil, tentant par tous les moyens de poursuivre leur travail d'information.

Le site Internet, *The Iranian journalists\** dont les animateurs réfugiés à Berlin ont bénéficié d'une allocation financière de l'organisation, est justement dédié à la diffusion d'informations sur la situation en Iran et à la collecte d'articles, de photos et de vidéos fournis par les journalistes eux-mêmes. Ils sont ainsi en mesure de poursuivre le combat contre la censure et la propagande du régime de Téhéran.

\* <http://www.khabarnegaran.info/>

Prisca Orsonneau  
assistance@rsf.org



Janullah Hashimzada

## INTERNET

Plaidoyer à Washington pour « un Internet libre et ouvert » ...

« Il est vital que nous préservions un Internet libre et ouvert », a déclaré, le 21 septembre 2009, lors d'un discours au centre de recherches Brookings Institution, le président de la Commission fédérale des communications (FCC) Julius Genachowski, nommé quelques semaines auparavant à ce poste par Barack Obama. « Les fournisseurs d'accès, a-t-il précisé, ne peuvent pas faire de la discrimination entre divers contenus ou diverses applications. Ils ne peuvent pas bloquer ou entraver le trafic sur leurs réseaux, ou privilégier certains aux dépens des autres [...] et ils ne peuvent pas non plus désavantager un service pour la seule raison que cela ferait concurrence à leur offre propre. »

Les fournisseurs d'accès, parmi lesquels les grandes compagnies téléphoniques, estiment qu'ils doivent seuls rester maîtres des conditions qu'ils fixent. Au contraire, les grands groupes Internet, au premier rang desquels Google, militent pour le principe de la "neutralité des réseaux".

... et limitation à Paris du droit d'accès à la Toile

Le Parlement a adopté mardi 22 septembre par 258 voix contre 131 le projet de loi Hadopi 2, qui vise à combattre le téléchargement illégal. Il s'agissait du dernier vote sur ce texte, pour lequel le gouvernement avait déclaré la procédure d'urgence, après un premier vote à l'Assemblée une semaine auparavant et un vote solennel du Sénat la veille. Le Parti socialiste a introduit un recours auprès du Conseil constitutionnel, qui a validé le texte. Les adversaires de la loi soutiennent cependant qu'elle ne respecte pas suffisamment les droits de la défense.

Reporters sans frontières estime que cette nouvelle mouture de la loi HADOPI, censée apporter des garanties aux internautes, est un simple toilettage des dispositions de la loi Hadopi 1 qui avaient été censurées par le Conseil constitutionnel. Un nouveau texte présenté quelques jours seulement après la censure des sages, des débats dans l'urgence, une procédure accélérée : tout a été fait pour que les députés n'aient pas le temps de réfléchir et de débattre vraiment d'un projet qui présente des risques pour le droit d'accès à Internet, pourtant reconnu comme droit fondamental par le Parlement européen. Or, rappelle l'organisation, « là est bien l'enjeu, qu'il s'agisse de la technique informatique utilisée pour déceler le piratage et identifier la personne coupable, de la procédure ou encore de la sanction prévue ». Nous reviendrons sur ce sujet dans un prochain numéro du Courrier.

# Au Mexique, la bureaucratie, l'autre ennemi des journalistes

Reporters sans frontières a envoyé une mission d'enquête au mois de juillet 2009 au Mexique pour faire le point sur la situation dans ce pays où quelque 55 journalistes ont trouvé la mort depuis 2000 et 8 autres ont disparu. Pourtant, au niveau fédéral, l'État ne semble pas ménager sa peine pour lutter contre les atteintes à la liberté de la presse et les menaces contre les professionnels de l'information. Au-delà des bonnes volontés affichées, Reporters sans frontières a pu prendre la mesure des dysfonctionnements du système judiciaire mexicain. Ils expliquent largement pourquoi les assassins de journalistes peuvent continuer à dormir paisiblement sans risque d'être inquiétés.

Le Mexique de 2009 est un pays usé par trois années d'offensive militaire contre le narcotrafic, c'est-à-dire une demi-douzaine de cartels se disputant le contrôle de l'acheminement de la drogue vers les Etats-Unis. Cette guerre qui ne dit pas son nom, loin de se limiter à la frontière Nord, affecte l'ensemble du territoire mexicain et son bilan s'élève désormais à plus de 14 000 tués depuis 2006.

«Guerre dans les guerres», la *ofensiva*, comme l'appellent les Mexicains, a encore aggravé le sort de journalistes exposés aux représailles impitoyables des narcos. Egalement à celles d'autorités pour qui la lutte contre la drogue autorise trop souvent des violations des droits de l'homme. Depuis 2000, 55 journalistes ont perdu la vie et huit autres ont disparu, en lien probable ou avéré avec leur profession. Le dernier assassinat en date, celui du journaliste de radio en ligne Norberto Miranda Madrid par un commando armé, s'est produit à l'intérieur même de sa rédaction, le 23 septembre, dans la région de Ciudad Juárez.

A ce bilan tragique s'ajoute le pire des constats, que Reporters sans frontières a pu dresser in situ lors d'une

## Machine à classer

Sous tutelle du Ministère fédéral de la justice, la FEADP a été instituée le 15 février 2006. Elle dispose d'un pouvoir de reprise de dossiers d'assassinats ou de disparitions de journalistes en instruction au niveau d'un État. Or, la simple piste du narcotrafic relève d'une autre administration fédérale en charge de la lutte contre le crime organisé, la SIEDO. Sachant que la moitié au moins des journalistes tués depuis 2000 couvraient des affaires impliquant de près ou de loin les cartels... A la date de notre mission, la FEADP avait «traité» 298 dossiers, mais produit un acte de procédure pour seulement trois d'entre eux.



Armando Rodriguez Carreon, tué en 2008

mission effectuée en juillet : non seulement la plupart de ces affaires restent impunies, mais la poignée d'entre elles officiellement « résolues » ont abouti à des injustices flagrantes, à l'appui d'aveux extorqués sous la torture. Ainsi la condamnation, le 24 mars dernier, à trente-huit ans de prison, de Genaro Vásquez Durán, unique suspect dans l'assassinat du correspondant de la grande chaîne *Televisa* à Acapulco, Amado Ramírez, en avril 2007. Ainsi l'incarcération d'un militant de l'Assemblée populaire des peuples d'Oaxaca (APPO), un mouvement social en conflit ouvert avec le gouvernement de l'État du même nom, pour l'assassinat du jeune cameraman américain de l'agence *Indymedia*, Brad Will, en octobre 2006. Autopsie bâclée, rapports balistiques évanouis, interrogatoires musclés... rien n'aura manqué dans le traitement de cette dernière affaire pour disculper la garde rapprochée du gouverneur Ulises Ruiz Ortiz, malgré de multiples témoignages en sens contraire. L'impunité s'accommode assez souvent d'un semblant de justice.

## Des protections multiples et inefficaces

Tout le paradoxe mexicain tient pourtant à la multiplicité d'organisations, d'institutions et d'administrations dont le mandat consiste précisément à défendre la liberté de la presse et la sécurité des journalistes au niveau fédéral. La Chambre des députés comptait jusqu'au début de la nouvelle législature, le 1<sup>er</sup> septembre, une Commission spéciale de vigilance contre les agressions envers les journalistes. Le Sénat, idem. La Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), instance de contrôle de l'action de l'exécutif en la matière, est également dotée d'un programme spécifique à l'attention des professionnels des médias. Elle n'a cependant pas de pouvoir de coercition ni d'enquête. Au sein de la fédération, un tel programme existe au sein des Commissions des droits de l'homme de quatre États sur trente deux : Veracruz, Chiapas, District fédéral (qui correspond à la ville de Mexico) et Guerrero. Ce dernier prévoit également un fonds de soutien aux journalistes en difficulté et à leurs familles. Mais comme nous l'a confié le président sortant de la

Commission des droits de l'homme du District fédéral, Emilio Alvarez Icaza Longoria, «nombres d'affaires constatées dans d'autres États arrivent finalement dans ma juridiction, alors qu'elles devraient parvenir à l'échelon fédéral, où l'engorgement des dossiers est devenu intenable». Le propos vise en réalité une autre administration, qui n'a pour elle que d'être la seule en son genre à l'échelle planétaire : le parquet spécial chargé de la lutte contre les attaques envers la presse (*Fiscalía Especial para la Atención de los Delitos cometidos contra Periodistas, FEADP*). Sa compétence juridique est limitée, et son bilan traduit une pesanteur bureaucratique, d'où procède également la persistance de l'impunité (cf. encadré).

La FEADP aura ainsi «consulté» le dossier d'enquête sur l'assassinat d'Armando Rodríguez Carreón, journaliste du quotidien *El Diario*, tué le 13 novembre 2008 à Ciudad Juárez, au plus fort de l'offensive militaire anti-narco dans la région. Un dossier presque classé par le parquet de l'État de Chihuahua, adressé à la FEADP sans procès-verbaux signés, transitant par le Contrôle régional (l'administration fédérale chargée des procédures) puis retourné à son envoyeur. Ce parcours digne d'Astérix légionnaire laisse totalement en suspens la manifestation de la vérité sur les disparitions de José Antonio García Apac, le 20 novembre 2006, et de Mauricio Estrada Zamora, le 13 février 2008. Ces deux journalistes du Michoacán, dont Reporters sans frontières a rencontré les familles, risquaient gros en dénonçant les collusions entre certaines autorités locales ou fédérales avec «La Famille», redoutable cartel local.

C'est dans ce même État, dont le président Felipe Calderón est natif, qu'a débuté, en décembre 2006, la *ofensiva*. Le bilan en est accablant : 14 000 morts à ce jour et un nombre croissant d'homicides, sans aucune réduction substantielle du trafic de drogue avec les Etats-Unis. «Cette offensive est la seule option pour que la violence ne soit pas plus grave encore», a assuré pourtant à Reporters sans frontières le numéro 2 du gouvernement fédéral Fernando Francisco Gómez Mont. Vraiment ? «Le prix à payer est lourd», a-t-il reconnu.

Benoît Hervieu,  
Bureau Amériques



Fernando Francisco Gómez Mont